



Contact pour les médias :
Merick Seguin
Conseiller, Relations publiques
merick.seguin@videotron.com
Téléphone : 514 380-7069

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vidéotron demande au Bureau de la concurrence du Canada d'enquêter sur le monopole de Bell en Abitibi-Témiscamingue

Montréal, le 2 octobre 2019 – Vidéotron a déposé ce matin une demande d'enquête au Bureau de la concurrence du Canada relativement au monopole de Bell en Abitibi-Témiscamingue. La demande est accompagnée de déclarations solennelles signées par des résidents de la région. La députée sortante d'Abitibi—Témiscamingue, Christine Moore fait partie de ce nombre.

« Nous déposons cette demande au Bureau de la concurrence du Canada afin de faire ouvrir une enquête sur certains actes anticoncurrentiels de Bell visant à réduire substantiellement la concurrence sur le marché de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis trop longtemps, les citoyens et les entreprises de cette région paient trop cher pour leurs services de télécommunication à cause d'un flagrant manque de concurrence, il est grand temps que cette situation cesse. » a déclaré Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron.

Rappelons que le fleuron québécois des télécommunications, Vidéotron, avait annoncé en juillet dernier son intention d'offrir aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises (PME) de l'Abitibi-Témiscamingue une gamme complète de services de télécommunications. Depuis l'annonce de cette intention, Cablevision (Bell) fait tout en son pouvoir pour bloquer la concurrence dans la région.

- 30 -

Lien pour consulter la demande d'enquête : <https://bit.ly/2nDRInz>

À propos de Vidéotron

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du divertissement, des services d'accès Internet, de la téléphonie et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à sa plateforme

de divertissement et de gestion du domicile Helix. Au 30 juin 2019, Vidéotron comptait 1 558 400 clients à ses services de télédistribution. Quant au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico, le nombre de ses abonnés s'élevait à 431 000. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 706 900 clients abonnés à ses services au 30 juin 2019. À cette date, Vidéotron avait activé 1 231 900 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie à 1 072 900 foyers et organisations du Québec. Vidéotron s'est également taillé une place de choix au prestigieux palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada et au top 100 des meilleurs employeurs à Montréal.

Suivez-nous sur le Web | facebook.com/videotron

Suivez-nous sur Twitter | twitter.com/videotron